



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 71903

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le désastre culturel qui résulte du conflit en Iraq. En effet, depuis l'intervention américaine en Irak en 2003, ce pays fait l'objet dans ses musées et ses sites archéologiques d'un pillage systématique qui a donné lieu à un vol de plusieurs dizaines de milliers de vestiges et d'oeuvre d'art des époques assyrienne et mésopotamienne qui étaient des pièces essentielles du patrimoine historique de l'humanité. Les sites irakiens actuels font partie d'une liste des cent lieux les plus menacés à travers le globe. Ces sites archéologiques sont pourtant les plus significatifs de l'histoire de la genèse des cités nées de Babylone. Cet héritage n'est pas seulement celui de l'Irak, mais de toute l'histoire des civilisations existantes. Ces vols terminent, malgré la vigilance de l'UNESCO, dans des collections privées et même dans des catalogues de vente sur internet. Cette situation est dramatique et ne semble pas soulever une véritable indignation des nations développées, dont la France. La France se devrait d'adopter une position plus ferme et plus offensive sur ce dossier, en prenant la tête d'une mobilisation pour sauver l'héritage culturel irakien. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71903

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7614